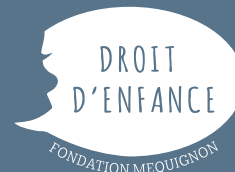


INFORMATIONS PRATIQUES



Le groupe de parole accueille des parents de mineurs en fugue une à deux fois par mois en Île de France, durant deux heures.

Le groupe est encadré par une psychologue et une travailleuse sociale.



PROFESSIONNELS CONFRONTÉS À LA FUGUE DE SON ENFANT

Vous pouvez contacter le 01 83 01 00 77 pour plus de renseignements au sujet des groupes de parole ou pour orienter des parents vers ce dispositif.

Nous étudions avec soin chaque demande adressée par les professionnels et apportons une réponse à tous les parents demandeurs.

Appel Gratuit 24h/24 7jrs/7
116 000
ENFANTS DISPARUS
COORDINATION ET GESTION
PAR **DROIT D'ENFANCE**

contact@116000.fr
+33(0)1 83 01 00 77

DROIT D'ENFANCE
116 000 ENFANTS DISPARUS
76 avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF

Numéro d'appel d'urgence gratuit
24h/24 et 7jr/7

www.116000enfantsdisparus.fr



ÊTRE ACCOMPAGNÉ AU COURS DE LA FUGUE DE SON ENFANT



GROUPE DE PAROLE
POUR PARENTS DE MINEURS EN FUGUE



LE 116 000 ENFANTS DISPARUS

En charge du numéro d'urgence 116 000

LE GROUPE DE PAROLE

Qu'est-ce que c'est ?

Service de protection de l'enfance dédié à la cause des disparitions de mineurs (fugues, enlèvements parentaux, enlèvements criminels...) et aux problématiques qui y sont liées, nous accompagnons plus de 1200 familles par an.

NOS MISSIONS

- ➔ Apporter appui et guidance aux parents, familles ou personnes responsables d'enfants disparus, pendant toute la disparition et après le retour
- ➔ Agir pour prévenir les situations menant aux disparitions
- ➔ Étudier et analyser les problématiques liées à l'enfance, à l'adolescence et à la structure familiale afin de suggérer des réformes visant à prévenir les disparitions d'enfants et les situations de rupture du lien parent-enfant.



QUI EST CONCERNÉ ?

En 2018, 51 925 signalements de fugues ont été enregistré auprès des forces de police et de gendarmerie.

Les parents confrontés à ces situations peuvent bénéficier d'un accompagnement émotionnel en complément de l'aide juridique.

C'est un lieu d'échange, d'écoute, d'expression libre, rassemblant des parents vivant des situations similaires tout en préservant la singularité de chacun et de chaque histoire de vie.

Il est un espace confidentiel, sans jugement, et ainsi propice au partage, aux échanges, et à l'expression d'émotions parfois douloureuses.

La dynamique de groupe est source de créativité, par les réflexions développées et amenées par chacun, mobilisatrice de nouvelles ressources, et génératrice de solidarité.

POURQUOI RÉUNIR DES PARENTS DE MINEUR EN FUGUE ?

Cet espace permet à ces parents de :

- ➔ Partager leurs ressentis générés par les situations répétées de fugue avec un groupe de pairs, favorisant ainsi le sentiment d'être entendu et limitant l'isolement.
- ➔ Mettre du sens sur ce que vit leur adolescent dans ces situations de fugues répétées.
- ➔ Apporter un savoir sur eux-mêmes faisant échos aux expériences des autres présents.
- ➔ Rechercher des pistes et des éléments de réponse pour accueillir leur enfant et favoriser la reprise de lien au retour de la fugue

LE GROUPE DE PAROLE, ANIMÉ PAR UNE PSYCHOLOGUE ET UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE, SE TIENT UNE À DEUX FOIS PAR MOIS, ET ACCUEILLE LES PARENTS SOUHAITANT RENCONTRER D'AUTRES PERSONNES DANS UNE SITUATION SIMILAIRE À LA LEUR, SOUHAITANT ÉCHANGER AUTOUR DE LEURS RESSENTIS, TROUVER UN SOUTIEN OU ENCORE RÉFLÉCHIR AU RETOUR DE LEUR(S) ENFANT(S).

